



CARTE CYCLISTE DE LA MÉTROPOLE

ZOOM SUR : www.lillemetropole.fr/droitauvelo/tourcoing
ITINÉAIRES, INFORMATIONS & CONSEILS À L'ATTENTION DES CYCLISTES

édition 2017/2018



LÉGENDE

Itinéraires cyclables

- Piste, bande ou couloir bus-vélos, chaucidou*
- Voie verte ou chemin cyclable
- Itinéraire conseillé
- Rue à circulation apaisée
- Double sens cyclable

Stationnements & services vélos

- Maison V'ville
- Abris vélos sécurisés**
- Station V'ville

Se déplacer sans sa voiture

- Gare, arrêt de train
- Station de métro, de tramway
- Station Lille Europe - car longue distance
- Station auto libre service
- Parking relais

BON À SAVOIR

* Le terme **chaucidou** est une contraction de l'expression : « chaussée pour la circulation diluée ». La ligne blanche de séparation des sens de circulation est supprimée. Une voie centrale rétrocède est matérialisée sur laquelle les voitures se croisent. Des voies latérales mises sous signal.

Le **Challenge Européen du vélo** est une compétition qui rassemble de nombreuses villes et métropoles européennes pour enregister le plus de kilomètres à vélo. Au-delà de l'aspect sportif et pédagogique, ce dispositif permet à la Métropole Européenne de Lille de produire une carte des trajets effectués et de réaliser les aménagements cyclables nécessaires.

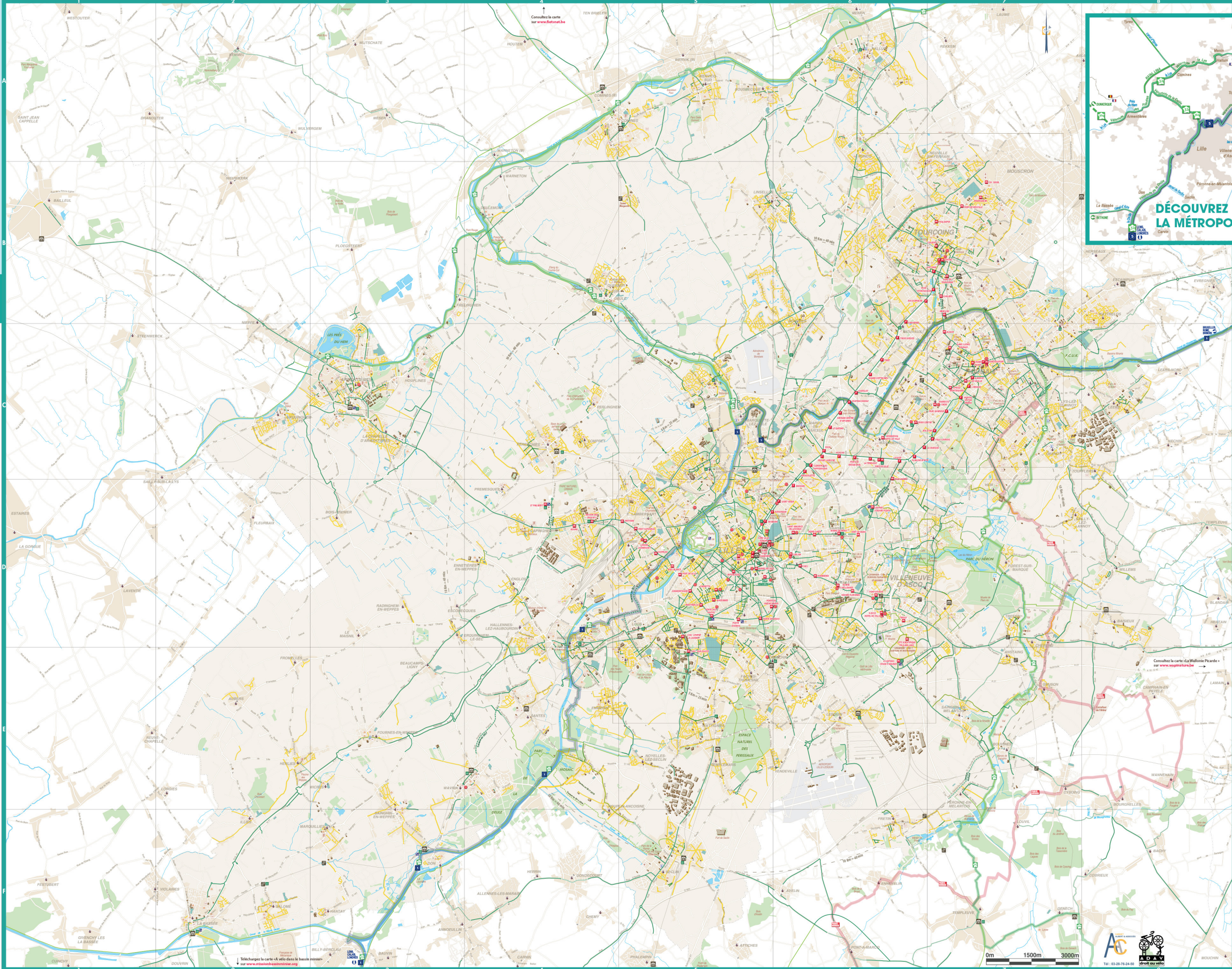
Les vélos (sauf pliants) ne sont pas acceptés dans le métro et le bus. En revanche ils sont autorisés dans le tramway à raison d'un vélo par entité de rame. Il est aussi possible de voyager avec votre vélo à bord des TER sans réservation et sous réserve de place.

** La Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts de France proposent de nombreux **abris vélos sécurisés**, pour combiner facilement vélo et transports en commun et faire des trajets plus longs.

- Les **abris vélos** sont granditonnés et intégrés aux parkings relais.
- Les **abris vélos automatisés** Transpole sont disposés aux abords des stations de bus, métro et tramway.
- Les **abris vélos sécurisés** Transpole sont disposés aux abords des stations de bus, métro et tramway.
- Les **abris vélos SNCF** sont implantés en gare de départ et / ou d'arrivée.
- Ces abris sont accessibles sur simple demande, auprès de Transpole (il suffit d'avoir une carte Pass Pass personnelle) ou de la SNCF (pour les abonnés TER, pass Grand TER compris).

POUR EN SAVOIR PLUS

- sur le vélo à Lille Métropole : www.lillemetropole.fr
- sur le Challenge européen du vélo : www.lillemetropole.fr/challenge-velo
- sur le V'ville (Vélo Libre Service, Vélo Location Longue Durée et abris sécurisés) : www.ville.fr
- sur l'association, la sécurité à vélo ainsi que les cartes collaboratives : www.droitauvelo.org
- sur la carte de cyclabilité de l'ADAV : <http://carto.droitauvelo.org>
- sur l'écoville : www.ecoville.fr
- sur les ateliers de réparation et d'entretien : www.heureux-cyclage.org
- sur les Plans de Déplacements d'entreprise : www.cic-cic-ecoville.org
- sur le tourisme à vélo et les circuits découverte : www.af3v.org
- www.ftcl.org



- 5 L'Eurovélo route (N°5) est un itinéraire européen de plus de 1000 km reliant l'Angleterre à l'Italie.
- La véloroute de la Dècle et de la Lys (N°32) va de la frontière belge jusqu'à Lens.
- La véloroute des Flandres (N°34) connecte le littoral à Lille.
- La véloroute du Paris-Roubaix (N° 365) suit l'itinéraire de cette course mythique.



ÉDITO

Il y a toujours une bonne raison d'enfourcher son vélo !

En ville, de porte à porte, c'est lui le plus rapide et le moins cher. En toutes circonstances, il est le champion en matière d'environnement et un partenaire sûr sans équivalent ! Bref il a tout pour plaire.

Pratique, cette carte permet de prévoir et de préparer son itinéraire et de découvrir les services mis en place par la Métropole Européenne de Lille pour faciliter l'usage du vélo au quotidien. Entre vos mains, retrouvez les aménagements cyclables sur le territoire métropolitain et au-delà, ses gares, ses stations de métro et de tramway, ses abris vélos sécurisés. Les itinéraires conseillés, identifiés en partenariat avec l'association Droit au Vélo (ADAV), vous guident en indiquant des rues où la circulation est possible. Une envie de silloner la métropole et ses alentours à vélo ? Les aménagements véloroute et voies vertes sont idéals pour se balader ou faire une randonnée touristique.

Des zooms sur Lille, Mons-en-Baroeul, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing avec toutes les stations V'ville précèdent encore la lecture de cette carte. La légende : c'est constater d'un seul coup d'œil l'étendue de l'offre cyclable. Nulle côte infranchissable, nulle descente infernale, la métropole est adaptée à une pratique en douceur de la petite roue. Glissée dans votre sac à dos, cartable, sacoche, ou même attachée sur votre tête-métropole, elle vous accompagne partout et vous simplifie la métropole cyclable !

En complément, le **Guide du Guide** vous propose des informations et des conseils. Pour les fervents du vélo, l'ADAV met à disposition sur www.droitauvelo.org une carte collaborative des aménagements et de leur niveau de cyclabilité qu'il est possible d'enrichir avec ses contributions.

Damien Castelain
Président de la Métropole Européenne de Lille

LES COMMUNES

ANSANG	E7	LOOS	D5
ARMENÈRES	C3	LYS-LEZ-LANNY	C8
AUBRES	E1	MARCOING	C4
BARBEUX	D8	MARQUETTE-LEZ-LILLE	C5
BEAUCAMPS-LIGNY	E3	MARILLIES	F9
BOIS-GRENIER	D3	MONSEN-BARDEUX	D6
BONDUES	B6-C6	MOUVAINX	C5
BOISBROUQUE	A5	NOUVÈLES-FERRARIEN	B7
BOUVINES	E7	NOUVÈLES-LEZ-SEC	C5
CHARENTON	D6	PERCHIES	C4
CHEVIGNY	D7	PERONNE-MELANCIAS	E7
COMMINES	A4-A5	PREMESQUES	D4
COURMAYEUR	E8	QUELINNES	B4
DEUILLEMONT	B4	RADIGNHEM-EN-WEPPE	D3
DOULLY	D3	RONDAN	E4
EMMERIN	E4	RONCQ	A6-B6
ENNIÈRES-EN-WEPPE	D4	SALLY-LEZ-LANNY	D7
ERQUINGHEM-LE-SEC	D3	SANGHIN-MELANCIAS	E7
ERQUINGHEM-LYS	C3	SANGHIN-EN-WEPPE	F2
ESCOBECQUES	D3	SANT-ANDRÉ	C5
FICHES-BRASSANS	B6	SALONNE	F4
FOREST-SUR-MARQUE	D7	SANTES	E4
FOURMISEN-WEPPE	E3	SECLIN	D4
FRECHINGHEM	B3	SECUR	B4
FRÉTHY	F6	TEMPLEBAIS	D5
FROILLIES	D7	TOURCOING	C7
GRISON	E7	TOURCOING	B4-7
HALLINGHEN-LEZ-HAUBOURDIN	D4	VENDEUILLE	D7
HAUBOURDIN	A6	VERLINGHEM	C4
HALLUIN	D1	VILLENEUVE-D'ASCQ	D4
HANDAY	D3	WAMBRECHES	C5
HAUBOURDIN	D3	WAILLE	B4
HÉM	E2	WASQUHAL	C6
HERIES	E4	WATTIGNES	E5
HOUPLIN-MONCOISNE	B2	WATTRELOS	B4-C7
HOUPLIN-MONCOISNE	F2	WAVRIN	A5
ILLES	F2	WATTRELOS	A5
LA BASSEE	F2	WATTRELOS	A5
LA CHAPELLE-D'ARMENÈRES	C5	WATTRELOS	A5
LA MADEINE	C5	WATTRELOS	A5
LAMBERSART	D7	WATTRELOS	A5
LANNY	C6	WATTRELOS	A5
LESQ	D6	WATTRELOS	A5
LE MARIN	E6	WATTRELOS	A5
LEZ-LESQ	D6	WATTRELOS	A5
LEZ-LESQ	D6	WATTRELOS	A5
LILLE-LEZ-LANNY	B6	WATTRELOS	A5
LILLE-LEZ-LANNY	B6	WATTRELOS	A5
LOMPREY	C4	WATTRELOS	A5





LE VÉLO EFFICACE EN VILLE

80 % des déplacements fort moins de 5 km et pourraient être réalisés à vélo.
Le vélo est presque toujours plus rapide que la voiture en ville en heure de pointe.

Les nouveaux dispositifs pour gagner du temps

- Les doubles-sens cyclables : dans une rue à sens unique, les cyclistes circulent dans les deux sens. Cet aménagement évite aux cyclistes de nombreux détours. Particulièrement bien adaptés dans les zones 30 en sens unique, ces aménagements permettent aux cyclistes d'être bien visibles des automobilistes et ne sont pas dangereux !
- Le Cédez-le-passage cycliste au feu : un panneau autorise les cyclistes, et eux seuls, à tourner à droite alors que le feu est rouge, en accordant la priorité.

J'ai appris à faire du vélo, mais je crains la circulation en ville ...

Des associations et des moniteurs cyclistes peuvent vous accompagner pour ré-apprendre le vélo en ville. Apprenez à adapter des réflexes, à reconnaître la signalisation des pistes cyclables ... En quelques séances, plus d'appréhension !

LE RÉSEAU CYCLABLE

- Aménagement cyclable obligatoire ou conseillé**
- Voie verte**
réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers et hors de toute circulation automobile
- Coultoir vélo-bus**
pour une bonne cohabitation, ne les doublez pas par la droite
- Zone 30**
vitesse apaisée, sécurité renforcée
- Zone de rencontre**
priorité aux piétons
- Aire piétonne**
cyclistes, roulez au pas !
- Cédez le passage cycliste aux feux**
Apposé sous certains feux, ce panneau autorise les cyclistes à franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons, bénéficiant du feu vert.
- La ou les directions autorisées sont indiquées par des flèches.
- Double sens cyclable**
La circulation est interdite dans ce sens, sauf pour les cyclistes.
- À l'about de la rue, l'automobile rencontre ce panneau.
- Les rues adjacentes sont pourvues de ce dernier panneau qui indique que les cyclistes peuvent venir autant de droite que de gauche.



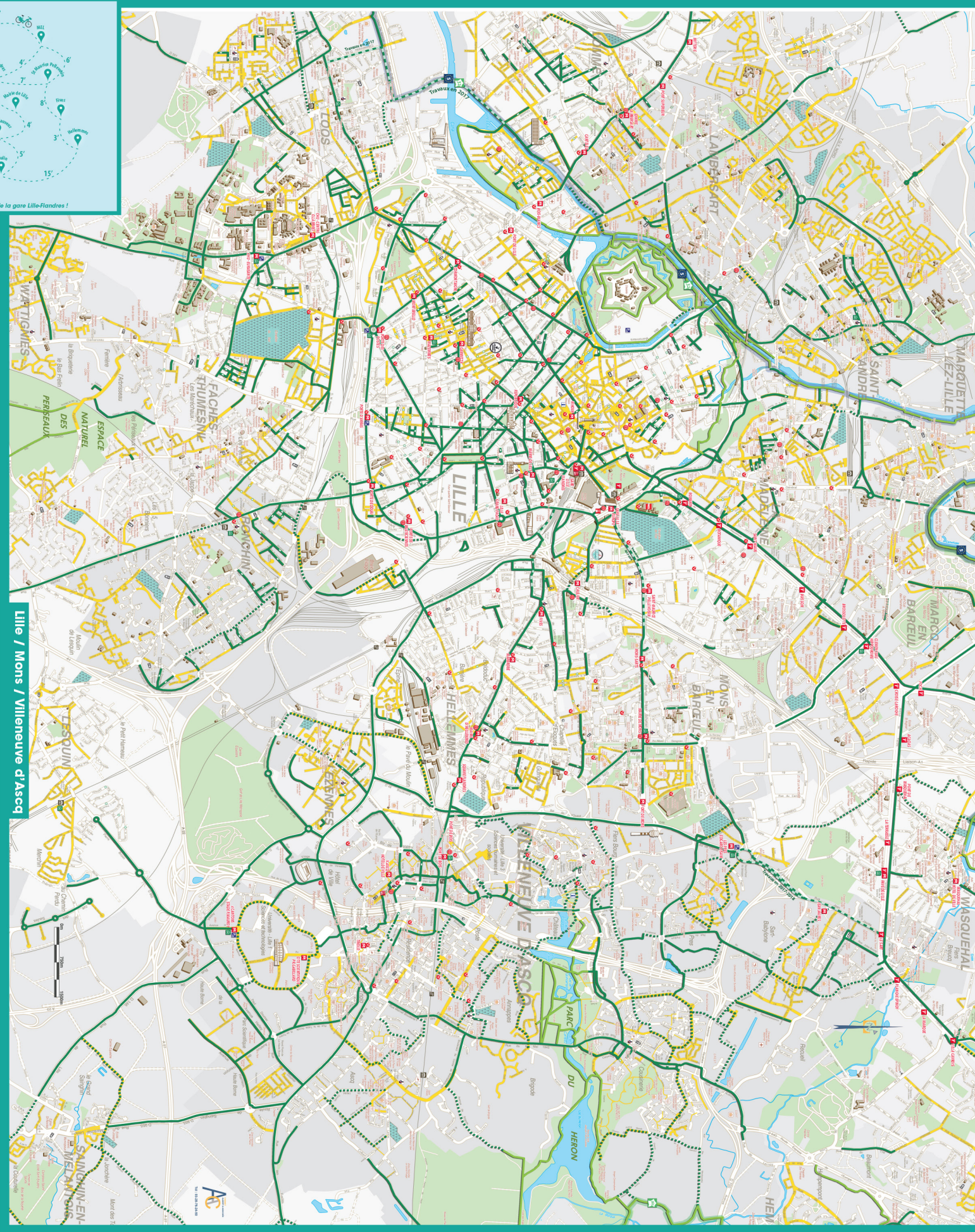
- Les V'ille en libre-service sont disponibles sur les bornes.
- 1) L'abonnement pour 1 an peut être souscrit par internet ou dans les maisons V'ille
 - 2) L'abonnement 1 ou 7 jours est possible aux bornes équipées



V'ille libre service
à partir de 1,60 €/jour
Tous les jours, un vélo à la station
264 stations
2000 vélos

Les maisons V'ille
4 contons
Les pères L. Pironi
St Philibert
CHU - Eurosanité
Gare de Don songhain
Gare d'Armentières

Plus d'infos sur www.ville.fr



Lille / Mons / Villeneuve d'Ascq

Roubaix / Tourcoing

